

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 50

Artikel: Commis-voyageurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etats-Unis on a fait la preuve de l'excellence du système. Le confiseur, le charcutier, le boulanger, auront sans doute des moyens perfectionnés de servir leurs clients avec plus de célérité qu'aujourd'hui.

Oui, nos arrière-neveux sauront se rendre la vie facile, et cela sans servante.

— Eh ! bien, moi je ne les envie pas trop, ces favorites de la civilisation, répliqua Mme Bonmot ; il est une chose à laquelle vous ne songez pas, madame Expérience, c'est à la tâche écrasante de la mère de famille ou de ses filles, de répondre au coup de sonnette des fournisseurs, coiffeurs, décretaires et parqueteurs qui assiègeront la porte d'entrée chaque matin. S'ils remplacent les services d'une bonne, ils feront de nos arrière-neveux des portiers malgré eux.

— Bah ! soyez sûre, chère madame, que le progrès trouvera le moyen de supprimer ce petit servage, répliqua l'optimiste Mme Expérience ; d'ailleurs je ne prétends pas que les domestiques à demeure auront cessé d'exister. Il y en aura encore pour les privilégiés de dame Fortune.

— Et pour les non privilégiés, que restera-t-il ? demanda Mme Juste.

— Mon sens prophétique me les représente comme des gens qui ne sont point malheureux. Les dames, quelque intellectuelles qu'elles soient, paieront de leur activité singulièrement facilitée et abrégée par les progrès modernes, et ne s'en porteront pas plus mal. Déjà nos excellentes écoles ménagères préparent des maîtresses de maison aussi expérimentées qu'actives, économies, cela sans préjudice pour leur sens esthétique. Enfin il y aura, à la portée des gens qui veulent absolument se soustraire à la prose du ménage, des pensions aménagées pour des familles entières, comme celles qui existent depuis longtemps à New-York, Boston, Philadelphie, etc.

— Comme vous arrangez bien tout cela, Mme Expérience, et votre optimisme robuste oublie de s'aviser que, pas de ménage : pas de vie de famille, plus d'occasions de s'entraider, de se dévouer, plus d'intimité familiale. Etre heureux chez les autres, mais c'est impossible !

— Vrai, j'aime mieux être encore une encroûtée de mon époque que de devenir jamais l'un de mes arrière-neveux, dit Mme Bonmot, en pliant son ouvrage, méthodiquement.

— C'est sans doute, répliqua en souriant Mme Expérience, que pour juger de l'avenir vous restez trop attachée au présent.

L. D.

Commis-voyageurs.

Deux messieurs avaient lié conversation dans l'express.

— Moi, disait l'un, je voyage pour les soies, et bon an mal an, je me fais mes quatre mille francs, tous frais payés. Mais vous, monsieur, sans indiscrétion, vous êtes voyageur, peut-être ?

— Oui, je suis voyageur.

— Et pour quelle partie ?

— Diabolique ! je ne sais trop si je dois...

— Allons donc !... Gagnez-vous beaucoup ?

— Mais oui, passablement.

— Combien à peu près ?

— Environ quatre-vingt mille francs par an, selon les affaires.

— Bigre !!! Pour qui voyez-vous donc ?

— Dame, mon cher monsieur, on fait ce qu'on peut ; je voyage pour le vol, pour l'assassinat, pour l'empoisonnement ; ça dépend des circonstances.

L'interlocuteur devint blême.

— Vous comprenez, continua l'autre, que je me fie à votre discréction. Soyez sans crainte ;

dans mes nombreux démêlés avec la justice, je m'en suis toujours pas trop mal tiré.

Le voyageur en soies, d'abord si bavard, ne souffrait plus mot. Arrivé à la première station, comme il se disposait à descendre, un monsieur très bien mis se présente devant la portière et, se découvrant respectueusement :

— Monsieur l'avocat, dit-il, ma voiture est là qui vous attend.

L'autre s'informa. Il avait eu l'honneur de voyager avec le célèbre avocat X..., qui venait plaider une affaire de meurtre et de vol qualifié.

L'Union chorale et **l'Harmonie lausannoise** se sont associées pour donner, dans le temple de St-François, jeudi et hier, deux concerts qui ont eu grand succès. Ce succès n'a rien d'étonnant ; chacun sait que l'Harmonie lausannoise et l'Union chorale sont deux de nos meilleures sociétés musicales. Leurs nombreux amis eussent, à eux seuls, suffi à remplir le temple.

Le père Paul.

C'était l'été dernier. Un dimanche soir, sur la principale place du village de D***, un groupe de campagnards, au nombre desquels le syndic, devisaient à la fraîcheur. Soudain, au détour du chemin, apparut la silhouette du « père Paul ». La démarche chancelante indiquait qu'il avait plus ou moins égaré sa perpendiculaire au fond de quelques demi-litres. C'était son faible.

— Vous allez voir, nous allons rire un brin, fit le syndic.

Mais d'abord, qui est le « père Paul » ?

Disons d'emblée qu'il n'a rien qui puisse légitimer cette appellation de « père », car il a toujours été réfractaire aux idées matrimoniales. Vieux garçon endurci, il ne doit son titre de « père », qu'à son âge et à l'habitude qui fait désigner ainsi toute personne âgée, mariée ou non.

« Le père Paul » est, en outre, ennemi des idées nouvelles ; il n'en remplit pas moins ses devoirs civiques avec une ponctualité que bien des jeunes citoyens pourraient prendre pour exemple.

Peu lui suffit pour être heureux ; son plus grand bonheur est d'avoir son tabac pour bourrer son brûle-gueule, puis, de temps à autre, quelques sous pour ses petites incartades.

Habituellement, il est peu communicatif et toujours à l'air de se draper dans une indifférente insouciance, qu'il ne prend nulle peine de dissimuler. Son extérieur n'a rien de bien extraordinaire, si ce n'est le débraiement dans lequel il se plaît et l'originalité qu'il apporte dans la manière de se vêtir avec les haillons que veut bien lui octroyer, de temps en temps, la charité publique. Toute sa religion est dans ce précepte de la morale : « Ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait ». Aussi on l'aime « le père Paul », malgré son originalité, parce qu'il ne ferait pas, comme on dit, du mal à une mouche.

Dans ses petites ripailles, il devient d'une loquacité toute juvénile, trouvant réponse à tout. Aimant à raconter ses vieux souvenirs, il est fier comme un vieux général lorsqu'il fait le récit, maintes fois répété, de sa campagne de 1847.

Ah ! mais il ne peut supporter en aucune manière un reproche à l'égard de ses écarts bâchiques. Son indignation éclate, rompt les digues de la plus élémentaire retenue, si on veut lui faire sentir le mauvais côté de son penchant.

Et c'est sur ce point justement que le syndic pensait amuser la société aux dépens du « père Paul », qui s'avancait avec sa flegmatique indifférence.

— Eh ! père Paul ! Vous ne dites rien aujourd'hui ? interpellé le syndic, quand le vieux passe près du groupe. Comment trouvez-vous que je vous trouve ?

— Tu as bien du toupet, syndic ; tu vas me dire que je suis « rond » peut-être ? Eh bien, moi, je te trouve bigrement plat ! Adieu syndic ! ***, le 7 décembre 1905.

J. B.

Dé l'édié qu'est ruda fortia.

Lai a dé stossé quauqué z'annaié. Dein noutron velazo lai avai onna pernetta qu'on ali dezai la « fouinetta » po cein que fouinavé per tot ; faillià que satse tot cein que lei avai per l'otô. Sa mère qu'avai adé mau ai deints avai atzeta daò « laudanum » po lé calmâ on bocon, mà la fouinetta la faillià que satse cein que l'ire et lei a demandâ à sa mère.

— Ne té fai jamé essayi d'ein avala, cein té fara mourri, que lai de la vilhie.

Quauqué teims apri, noutra fouinetta qu'ire amoureuse d'on cor, que n'a pas volliu dé li, ein est veniaite triste et onna né que pliauvare ferme, ye va preindre la petite botolhie à sa mère et l'avalé tot d'on coup.

Mé raudzai se n'a pas veri lé ge tot lo drai.

Lou domestic, que ne cognessai pas bin la gramère, oùt parla dé laudanon, n'a rein dé plie pressant d'allâ à la pinte daò Pontet et de dire à la Jenny :

— Craidé-vo que noutra fouinetta est morte ; l'a bu de l'eau d'anon ; né sé pas dé quein l'est, mà adé est-te que lei est restaie ! Pif.

Cognessai-vo Beacu ?

Monsu lou rédacteu,

Vo no zai raonta, y a quoqué teims, dai réponsé que fan lai z'einfants à l'écoula, que l'ein a que son bin galézé.

Lei a dai iadzo que le nom resté au luron que l'a de lo premi. Yein ai cognu ion qu'on lai a de bin dei z'annales « pétoole » po cein que l'avai de au régent que les grans dé café resseimbiavon ai pétoillés dé tchivrés ; on autre que tzertzivé dai mots que commeinçant per qua léve la main et, tot dzoiau, de au régent : « coitron ».

Po ein veni à noutron texte lei avai on sourpelion à quoui lou régent demandavé à la règle d'au pluriel *al en aux* :

— Et toi, Marius, quei est le pluriel de bocal ?

— Beacu, monsieur le régent. Et l'est dinse que Beacu lei est resta. LUC.

La livraison de *décembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Angleterre et Russie, par Edmond Rossier. — Terre Natale, Roman, par Jeanne Maïret. — Virus et immunité, par le Dr Robert Odier. — Le sionisme diplomatique et le sionisme historique, par Mikhaïl Achkinasi. — Une visite à la Maison de Victor Hugo, par J. Picet. — La comtesse Marcella. Nouvelle, par René Morax. (Seconde et dernière partie). — Genève vue par un prêtre italien, par Tony Borel. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XL.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :

Place de la Louve, 4, Lausanne

THÉÂTRE. — La troupe de M. Darcourt nous a donné, jeudi, un spectacle très intéressant, *Le secret de Polichinelle*, de Wolff. Nos artistes y ont été excellents. Demain, dimanche, nous aurons *La Tour de Nesle*, grand drame historique, et *Les surprises du divorce*, le plus désopilant des vaudevilles. — Jeudi prochain, l'immortel succès : *Madame Sans-Gêne*.

KURSAAL. — Du 15 au 20 courant, les spectacles se composeront d'une comédie-vaudeville de Georges Feydeau, *Amour et Piano*, jouée par MM. Choisy, Borgeaud et Mme Lamballe ; de *Max Henry*, malabariste ; de *Miss Barbe d'Erry*, danseuse américaine excentrique à transformations ; des *Mills-Gibbs*, acrobates excentriques ; de *Miss Paganaïna*, virtuose, qui fera ses adieux samedi soir ; de vues inédites au *Vitographe* et d'une opérette d'Offenbach, *La rose de St-Flour*, chantée par MM. Villé, Garçon et Mme Dora.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimérie Guilloud-Howard.